

<b>Objet</b>	Conseil Municipal du 10 juillet 2020	<b>Secrétaire de séance</b>	T. Chevillet
<b>Participants</b>	L. Puche, V. Corbière, M. Grima, T. Chevillet, C. Boudet, C. Allié, A. Gervais, L. Aubertin, P. Bouisseren, M. Gonzalez, D. Cauby, S. Tortosa Soto, J. C. Vidal, A. Kachaou, J. M. Soto, J. Cosentino, L. L'Épine		
<b>Excusés</b>	A. Rolland, M. Canac		
<b>Pouvoirs</b>	A. Rolland donne pouvoir à T. Chevillet, M. Canac donne pouvoir à L. Puche		

**ORDRE DU JOUR :**

**Délibérations : élection des grands électeurs**

**Délibérations : élection des grands électeurs**

**Article 3 du décret 2020- 812 du 29 juin 2020 :** « ...les conseils municipaux sont convoqués le 10 juillet 2020 pour désigner leurs délégués et suppléants »

Les sénateurs sont renouvelés par moitié tous les 6 ans et sont élus par les grands électeurs (dont les maires et conseillers municipaux). Notre département est concerné par l'élection du 27 septembre 2020. Pour la commune de Tourbes, 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants doivent être désignés par le Conseil Municipal.

Les 5 délégués titulaires candidats sont : Lionel Puche, Véronique Corbière, Jean-Claude Vidal, Maéva Gonzalez et Thierry Chevillet

Les 3 délégués suppléants candidats sont : Caroline Allié, Didier Cauby et Aurore Gervais.

Sont élus délégués titulaires à l'unanimité :

- Lionel Puche,
- Véronique Corbière,
- Jean-Claude Vidal,
- Maéva Gonzalez,
- Thierry Chevillet

Sont élus délégués suppléants à l'unanimité :

- Caroline Allié,
- Didier Cauby,
- Aurore Geraiis.

**Vote : 19 pour (y compris les 2 pouvoirs)**